

Intervention Jean Pierre Raynaud. Conclusion des assises de l'origine 2009

Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames Messieurs,

Nous arrivons à la conclusion de ces 11^{es} assises de l'origine, dans un contexte financier, économique et social que nous avons rarement connu depuis un demi siècle. Ce contexte est le résultat de stratégies mondialisées basées sur la spéculation et la financiarisation d'une économie trop virtuelle.

Ce temps de crise doit nous conduire à être extrêmement combatif, et nous devons saisir cette opportunité d'un monde en quête de sens et de valeurs pour faire reconnaître le concept des Indications Géographiques comme étant le **PATRIMOINE DES PRODUCTEURS AGRICOLES**.

Un patrimoine fondé la spécificité d'un produit, élaboré dans un territoire unique autour d'un savoir faire exceptionnel de l'agriculteur... Un concept riche de valeurs et de sens, que nous ne savons pas suffisamment défendre en cette période de renouvellement de politiques européennes et de négociations internationales.

Je voudrais m'interroger sur la dimension et la portée internationale de nos Indications Géographiques ; la commission Européenne nous a consulté dans le cadre du livre vert sur les politiques de qualité. Nous en connaissons (presque) les résultats...et nous en avons débattu largement ce matin ! Oui je m'interroge sur la prise en compte et la réelle protection des IG dans les négociations de l'OMC. Quelle va être la réelle portée de ce livre vert dans les négociations que l'Europe doit mener ?

Les discussions ne doivent pas seulement viser à protéger des produits de plus ou moins forte notoriété internationale. La discussion ne se limite pas seulement à une négociation d'ordre économique...pour moi il s'agit de la défense et donc de la reconnaissance d'un concept au même titre que des lieux culturels, historiques, sont reconnus **PATRIMOINE DE L'HUMANITE**.

J'insiste, les IG sont porteurs du **PATRIMOINE DES PRODUCTEURS AGRICOLES**. En ce sens il est évident qu'ils doivent être protégé de toute contre façon.

Monsieur Joan GENE, je suis prêt à mobiliser l'ensemble de mes collègues, pour que le collège de la représentation des producteurs au sein de l'AREPO soit

plus forte, et nos arguments soient prépondérants dans les négociations et actions de lobbying à Bruxelles.

Dois-je rappeler que l'assemblée générale constitutive de l'AREPO a eu lieu lors des Assises de l'Origine à Bordeaux, à notre initiative, avec l'appui du conseil régional d'Aquitaine ?

Je revendique la défense du concept des IG, porté par et pour les producteurs, vous l'avez compris !!!

Je vous propose également que l'AREPO, soit force de proposition pour que la promotion des IG prenne en compte les attentes de nos sociétés sur le développement durable. La communication collective des IG doit absolument permettre d'expliquer ce concept de protection du revenu des producteurs, de leur localisation...c'est une forme très moderne de commerce équitable et de respect de la diversité. Nous devons faire connaître au consommateur que les IG sont porteurs des enjeux de territoires et de lien social, cette dimension humaine indissociable de l'illustration filière et produit.

En cette période de campagne électorale, je souhaite évidemment un vrai pouvoir politique pour notre Europe ; qui puissent mettre en œuvre de vraies stratégies, lisibles, compréhensibles par nos concitoyens qui sont aussi des consommateurs.

L'Europe doit saisir l'opportunité de prendre en compte les démarches des producteurs engagés dans des politiques territoriales en valorisant leur produit et leur savoir faire.

Les politiques d'Indication Géographique doivent permettre aux producteurs d'agir localement dans la mesure où l'Europe régule globalement

Merci de votre attention....